

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

BASSIN VERSANT DU LAC SAINT-JEAN



Bilan de la mise en œuvre
et du suivi 2013-2014



ORGANISME
DE BASSIN VERSANT
LAC-SAINT-JEAN

L'eau: nos racines, notre fierté

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Rédaction

Anne Malamoud, Chargée de projet, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Révision

Tommy Tremblay, Coordonnateur, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

REMERCIEMENTS

Plusieurs acteurs de l'eau ont participé au suivi du plan directeur de l'eau. Nous tenons à les remercier pour leur participation.

LOGO DE L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT LAC-SAINT-JEAN

Le logo de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean est une composition de quatre formes végétales traversées par quatre rivières (la Péribonka, l'Ashuapmushuan, la Mistassini et la Métabetchouane). Ces rivières se déversent vers un même point commun (le lac Saint-Jean). Elles sont aussi soutenues par une figure humaine, symbolisant les acteurs de cette organisation et leur mission (protection, mise en valeur, développement).

LÉGENDE DE LA COUVERTURE



1 : Saint-Félicien au bord de la rivière Ashuapmushuan, MRC du Domaine-du-Roy

2 : Lac Vert et lac Kénogamichiche, MRC de Lac-Saint-Jean-Est

3 : Lac Saint-Jean, MRC du Domaine-du-Roy

4 : Rivière Mistassibi, Julien Gravelle

5 : Rivière Mistassini, Anne Malamoud

Référence à citer :

Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean (2014). *Bilan de la mise en œuvre et suivi 2013-2014*. Normandin, Québec. 45 pages.

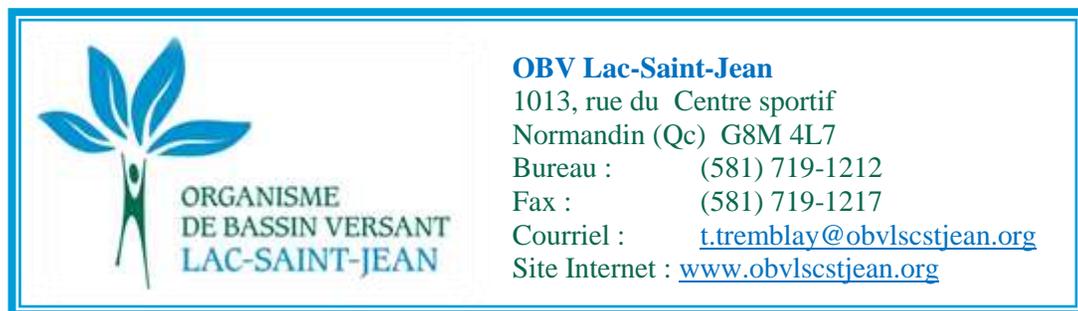


Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	1
INTRODUCTION.....	2
PRINCIPALES ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU	3
PROJETS DE L'OPÉRATION BLEU VERT 2013	7
PROJETS DU FONDS BLEU 2013-2014.....	13
SUIVI ET AVANCEMENT DU PLAN D'ACTION.....	14
MODIFICATIONS DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU	25
RENCONTRES DE LA TABLE DE CONCERTATION ET MISES À JOUR DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU.....	34

Table des matières

Introduction

Le plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant du lac Saint-Jean a été réalisé entre 2010 et 2012 en collaboration avec les acteurs de l'eau du bassin versant du Lac-Saint-Jean. Il s'agit d'un outil de planification et d'aide à la décision qui permet d'orienter les actions à réaliser en matière d'eau dans le bassin versant du lac Saint-Jean.

Le PDE a été déposé au Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) au mois de juin 2012. L'analyse du document par les différents ministères a débutée au printemps 2013. La version finale du PDE, intégrant les commentaires des ministères a été envoyée au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs au début de l'année 2014. Le document devrait recevoir l'approbation du ministre prochainement.

Ce processus de dépôts au MDDEFP n'a pas eu d'impact sur le début de la mise en œuvre du plan d'action. L'ensemble des activités décrites dans ce document démontre l'implication de nombreux acteurs de l'eau, qu'il s'agisse de municipalités, d'associations de riverains, de différents organismes à but non lucratif. Les membres de la table de concertation de l'Organisme de bassin versant (OBV) Lac-Saint-Jean se sont également réunis à plusieurs reprises afin de réviser et d'améliorer le plan d'action afin que celui-ci soit plus efficace.

Dans un premier temps, ce document décrit les principales activités de l'OBV Lac-Saint-Jean en lien avec le plan directeur de l'eau. Dans une seconde partie, les projets de mise en œuvre financés dans le cadre du Programme Opération Bleu Vert et du Fonds Bleu du Lac-Saint-Jean sont brièvement décrits. Tous ces projets participent à l'atteinte d'objectifs du PDE. Un tableau synthèse du suivi et de l'avancement du PDE est ensuite présenté. Finalement, les modifications apportées au PDE suite aux commentaires des analystes des ministères et celles apportées suite aux rencontres de la table de concertation sont résumées.

Introduction

Principales activités en lien avec la mise en œuvre du plan directeur de l'eau

Dans le cadre de son mandat, l'OBV Lac-Saint-Jean réalise des activités qui sont en lien direct avec la mise en œuvre du plan directeur de l'eau. Ces activités sont présentées ci-dessous.

Deux programmes financiers disponibles pour la mise en œuvre

Opération Bleu Vert

Opération Bleu Vert existe depuis plusieurs années. C'est un programme qui permet de financer des projets de lutte à la prolifération des algues bleu-vert. Le financement provient du MDDEFP. L'OBV Lac-Saint-Jean rend l'argent de ce programme disponible aux acteurs de l'eau en organisant un appel à projets.

Fonds Bleu du Lac-Saint-Jean

Le Fonds Bleu a été créé par l'OBV Lac-Saint-Jean en 2013. L'objectif de ce Fonds est de favoriser la mise en œuvre du plan d'action du PDE en aidant financièrement les acteurs de l'eau. Ce programme permet de financer des projets de sensibilisation et de concertation.

La lutte aux algues bleu-vert

Distribution d'arbres

Dans le cadre du mois de l'arbre, en collaboration avec l'association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean et le ministère des Ressources naturelles, une distribution d'arbres a été organisée à l'attention des riverains le 18 mai 2013, à Saint-Gédéon et à Chambord et aux riverains du lac Noir. Au total, plus de 650 ont été distribués. Cette distribution a été l'occasion de distribuer plusieurs documents de sensibilisation sur les algues bleu-vert et les bonnes pratiques en milieu riverain.

Opération Bleu Vert

Le comité de sélection des projets de l'Opération Bleu Vert 2013, constitué de M^{me} Michelle Duval, M. Jacques Noël, M. Marc-André Bureau et M. Simon Gagné s'est réuni au mois de mai afin d'analyser et de sélectionner les projets qui seraient financés. Onze

Principales activités en lien avec la mise en œuvre du PDE

projets ont été financés cette année. Les projets sont décrits à partir de la page 7. L'OBV Lac-Saint-Jean a également accompagné plusieurs organismes dans l'élaboration de leurs projets.

Journée de réflexion régionale sur les algues bleu-vert

Pour faire suite au bilan des actions 2008-2013 du Plan régional de prévention contre la prolifération des algues bleu-vert au Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'OBV Lac-Saint-Jean et l'OBV Saguenay ainsi que le Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay–Lac-Saint-Jean, ont organisé une journée de réflexion pour discuter des prochaines actions à entreprendre afin de contrer cette problématique. De nombreux intervenants de différents secteurs d'activités ont participé à cette rencontre. Il est ressorti de cette journée que la sensibilisation et l'éducation étaient des priorités.

De nombreux projets sur le territoire du bassin versant de la Belle Rivière

Conseil de bassin versant local sur la Belle Rivière

L'OBV Lac-Saint-Jean a initié la création du comité de bassin versant de la Belle Rivière. Le Conseil régional de l'environnement du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'est ensuite occupé d'animer la table de concertation et de réaliser le plan directeur de l'eau (PDE). L'OBV Lac-Saint-Jean a collaboré au travail de réalisation du PDE et siège à titre de membre consultatif sur cette nouvelle table de concertation locale.

Projet bandes riveraines sur le bassin versant de la Belle Rivière

Le Groupe-conseil agricole Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Club-conseil Pro-Vert ont réalisé un projet de sensibilisation et de piquetage de bandes riveraines sur le bassin versant de la Belle Rivière auquel l'OBV Lac-Saint-Jean a participé. Ce projet a été réalisé grâce au financement du programme Prime-Vert.

Projet collectif agricole dans le bassin versant de la Belle Rivière

Un projet collectif agricole (PCA), financé par le programme Prime Vert a débuté dans le bassin versant de la Belle Rivière au début de l'année 2014. Le Groupe-conseil agricole Piekouagan est chargé du projet. Il travaille en collaboration avec le Groupe-conseil Pro-Vert et le Groupe-conseil agricole Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'OBV Lac-Saint-Jean est aussi impliqué dans le projet. La première année du PCA est consacrée à la caractérisation du territoire. Comme ce projet coïncide avec la création du Conseil de bassin versant de la Belle Rivière et la réalisation du PDE, les interactions sont nombreuses entre les deux entités qui s'alimentent l'une l'autre.

Principales activités en lien avec la mise en œuvre du PDE

Des outils pour les riverains

Réseau des riverains du Lac-Saint-Jean

Le Réseau des riverains du Lac-Saint-Jean a pour but d'impliquer et de transmettre de l'information aux riverains. La mobilisation des riverains du bassin versant du lac Saint-Jean a continué cette année. Un dossier spécial « Réseau des riverains du Lac-Saint-Jean » a été créé sur le site Internet de l'OBV Lac-Saint-Jean. L'objectif de ce dossier est de sensibiliser les riverains aux différentes pratiques bénéfiques pour la qualité de l'eau, des écosystèmes, la cohabitation des usages et la santé. De nombreux dépliants et brochures y sont disponibles.

Accompagnement pour la réalisation de projets

L'OBV Lac-Saint-Jean a accompagné plusieurs associations de riverains pour l'élaboration de projets qui ont été financés en partie par le Fonds Bleu ou l'Opération Bleu Vert.

Un projet clé en main pour les municipalités

Règlement municipal sur le bon fonctionnement des installations septiques

L'OBV Lac-Saint-Jean a travaillé en collaboration avec la municipalité de Sainte-Hedwidge pour proposer aux municipalités un projet clé en main de mise en place d'un règlement sur le bon fonctionnement des installations septiques sur le modèle de celui adopté par la municipalité de Sainte-Hedwidge en 2010. Le projet a été présenté aux conseils municipaux de Chambord, Lac-Bouchette et Saint-François-de-Sales. La municipalité de Lac-Bouchette a adopté un règlement au printemps 2014. Les élus du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy ont également été rencontrés.

Plusieurs projets réalisés par deux étudiants dans le cadre d'Emploi Été Canada

Mise en œuvre du PDE du bassin versant de la rivière Ouiatchouan

Au cours de l'été, l'OBV Lac-Saint-Jean a encadré une étudiante à l'emploi du Comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouiatchouan. L'étudiante a travaillé sur plusieurs actions inscrites dans le PDE du bassin versant de la rivière Ouiatchouan : la

Principales activités en lien avec la mise en œuvre du PDE

réalisation de panneaux de sensibilisation, le projet d'installation du cube de Morency au lac des Bouleaux, l'inventaire des installations septiques à Saint-François-de-Sales, la création de dépliants sur le réseau de surveillance volontaire des lacs.

Caractérisation des bandes riveraines par photo-interprétation

Cette année encore, un étudiant a travaillé sur la caractérisation des bandes riveraines par photo-interprétation. Les bandes riveraines du bassin versant de la rivière Moreau ont été caractérisées.

Dépotoirs illégaux

Au cours de l'été, un étudiant a rédigé un court rapport dressant un bilan de la situation des dépotoirs illégaux sur le territoire du bassin versant du lac Saint-Jean. Il a interrogé plusieurs intervenants du milieu.

Espèces envahissantes

Une série de fiches sur les espèces envahissantes présentes ou susceptibles d'être présentes dans le bassin versant du lac Saint-Jean a été réalisée par un étudiant. Chaque fiche présente une photo de l'espèce, une description, précise la problématique, où l'espèce peut être observée et ce qu'il faut faire pour l'éliminer.

Espèces menacées

Des fiches descriptives des espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables présentes sur le bassin versant du lac Saint-Jean ont été réalisées dans le cadre de l'emploi Été Canada.

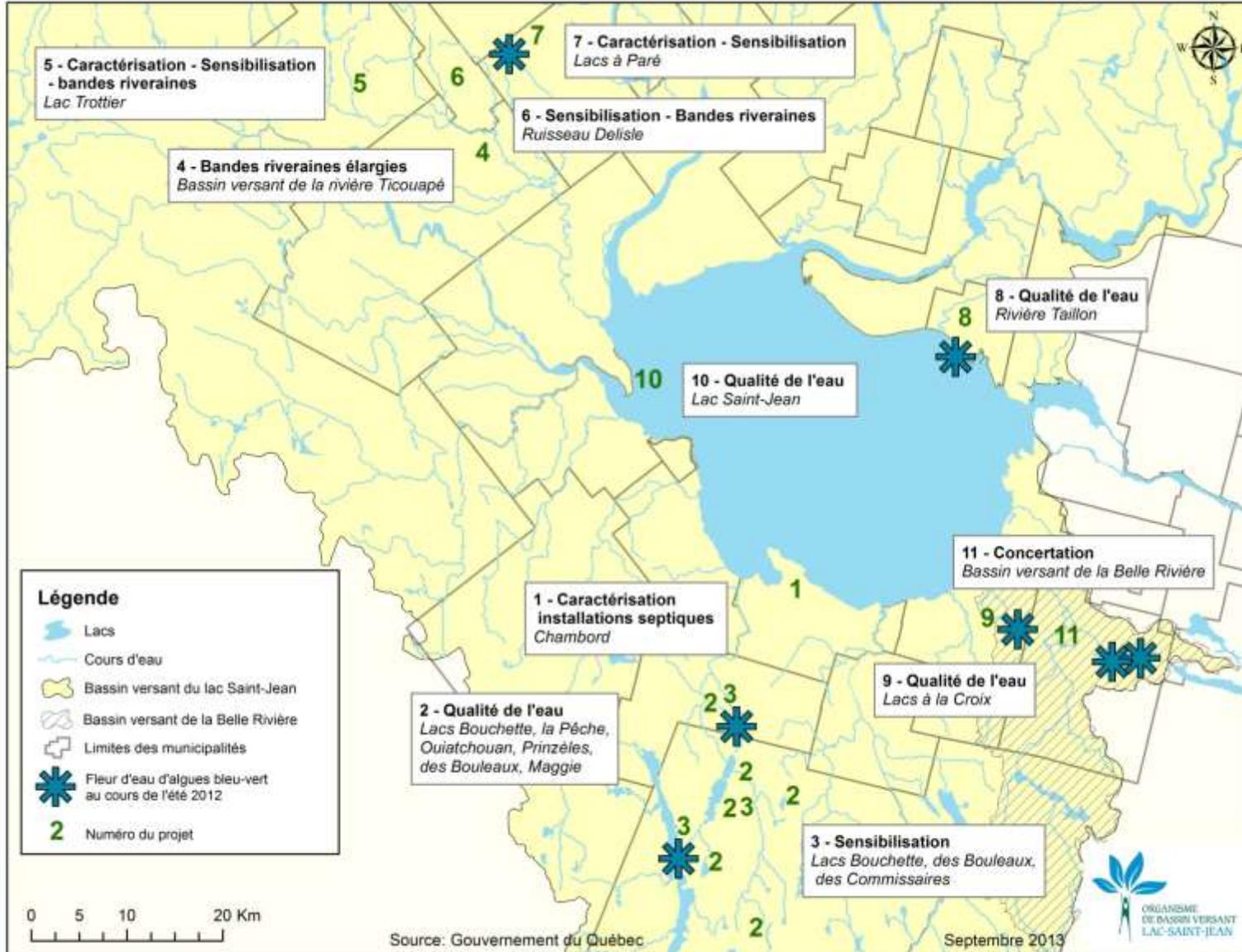
Projets de l'Opération Bleu Vert 2013

L'Opération Bleu Vert est un programme financé par le MDDEFP qui permet de réaliser des projets de lutte aux algues bleu-vert sur les plans d'eau (et leur bassin versant) qui ont subi des épisodes de fleurs d'eau d'algues bleu-vert l'année précédente. Pour l'année 2013, sur le bassin versant du lac Saint-Jean, ces lacs étaient le lac Saint-Jean, le lac Vert, le lac Kénogamichiche, le lac à la Croix, le lac des Bouleaux, le lac des Commissaires, et les lacs à Paré.

Chaque année, l'OBV Lac-Saint-Jean organise un appel à projets afin de proposer aux organisations de la région de réaliser des interventions. Pour la saison 2013, l'Opération Bleu Vert a participé au financement de onze projets. Ces projets sont brièvement présentés aux pages suivantes.

L'Opération Bleu Vert permet de participer au financement de projets de sensibilisation, d'analyse de la qualité de l'eau et de travaux d'aménagement de la bande riveraine.





Carte de localisation des fleurs d'eau d'algues bleu-vert en 2012 et des projets de l'Opération Bleu Vert 2013

Projets de l'Opération Bleu Vert 2013

Plan directeur de l'eau du bassin versant du lac Saint-Jean - Bilan de la mise en œuvre - 2014

1 - Caractérisation des installations septiques

Promoteur : Municipalité de Chambord / **Partenaires :** -

Localisation : Chambord

Objectifs du projet : Réaliser un portrait des résidences où le service de vidange des boues n'a pas trouvé d'installation septique

- Réaliser un inventaire des installations septiques et rédiger un rapport

2 - Réseau de surveillance volontaire des lacs sur le bassin versant de la rivière Ouiatchouan

Promoteur : Comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouiatchouan / **Partenaires :** Ass. des amis(es) du lac des Commissaires secteurs sud-est et nord-ouest, Ass. des riverains du lac des Bouleaux; un résident du lac la Pêche; Emploi Été Canada

Localisation : Lacs la Pêche, Ouiatchouan, Prinzèles, des Bouleaux, Maggie, Bouchette (Lac-Bouchette, St-François-de-Sales)

Objectifs du projet : Acquérir des données sur l'état de santé des lacs visés par le projet et sensibiliser les associations de riverains à la problématique du vieillissement prématuré des plans d'eau.

- Prélever 3 échantillons d'eau et réaliser 12 mesures de la transparence de l'eau;
- Transmettre le rapport d'analyse réalisé par le MDDEFP et accompagné de recommandations aux associations de riverains.

3 - Des panneaux pour sauver mon eau

Promoteur : Comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouiatchouan / **Partenaires :** Ass. des amis(es) du lac des Commissaires secteurs sud-est Ass, Ass. des riverains du lac des Bouleaux; municipalité de Saint-François-de-Sales; Emploi d'été Canada

Localisation : Lac-Bouchette et St-François-de-Sales

Objectifs du projet : Installer des panneaux de sensibilisation au bord de deux lacs à l'attention des riverains

- Rencontrer les associations de riverains pour déterminer les problématiques à mettre en évidence sur les panneaux
- Élaborer et installer les panneaux
- Réaliser un suivi de l'efficacité des panneaux auprès des riverains tous les ans.



Projets de l'Opération Bleu Vert 2013

Plan directeur de l'eau du bassin versant du lac Saint-Jean - Bilan de la mise en œuvre – 2014

4 - Implantation de bandes riveraines élargies sur le bassin versant de la rivière Ticouapé

Promoteur : Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé / **Partenaires** : 4 producteurs agricoles, 2 petits propriétaires de terres, MAPAQ, Cégep de Saint-Félicien, Fonds pour la ruralité, Fondation de la faune du Québec

Localisation : Ruisseau Rouge (Normandin)

Objectifs du projet : Aménager et maintenir des bandes riveraines élargies dans des secteurs agricoles afin d'offrir aux producteurs agricoles locaux des exemples de bandes riveraines élargies et d'améliorer l'accès à des habitats forestiers d'intérêt pour la faune en milieu agricole

- Préparation du sol et plantation des arbres et des arbustes;
- Activité de transfert des connaissances sur le thème de l'aménagement d'une bande riveraine en milieu agricole;
- Suivi et entretien des bandes riveraines élargies.



Source: OBV Lac-Saint-Jean



Source: OBV Lac-Saint-Jean

5 - Restauration des bandes riveraines du lac Trottier et sensibilisation des riverains aux algues bleu-vert

Promoteur : Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé / **Partenaires** : Association des propriétaires du lac Trottier; Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR). PMVRMF – Volet II

Localisation : Lac Trottier (St-Thomas-Didyme)

Objectifs du projet : Maintenir et restaurer les bandes riveraines, connaître le niveau trophique du lac et former les propriétaires riverains à l'identification des algues bleu-vert

- Faire le suivi de la qualité de l'eau et caractériser les bandes riveraines sur le terrain;
 - Organiser une rencontre collective de sensibilisation et d'information sur les algues bleu-vert;
 - Aménager les bandes riveraines.
-

Projets de l'Opération Bleu Vert 2013

Plan directeur de l'eau du bassin versant du lac Saint-Jean - Bilan de la mise en œuvre – 2014

6 - Sensibilisation d'étudiants du primaire et plantation d'arbustes en milieu agricole

Promoteur : Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé / **Partenaires** : École St-Lucien de St-Edmond-les-Plaines, Caisse populaire Desjardins des Plaines boréales, MRC Maria-Chapdelaine

Localisation : Ruisseau Delisle (St-Edmond-les-Plaines)

Objectifs du projet : Réaliser des ateliers de sensibilisation sur l'importance de la bande riveraine en milieu agricole

- Organiser des rencontres de sensibilisation à l'importance de la bande riveraine en milieu agricole;
- Réaliser des travaux de restauration de bande riveraine d'une cours d'eau en milieu agricole avec les élèves.

7 - Caractérisation du bassin versant des lacs à Paré

Promoteur : Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé / **Partenaires** : Municipalité d'Albanel; Agence de gestion intégrée des ressources

Localisation : Lacs à Paré (Albanel)

Objectifs du projet : Caractériser le bassin versant des lacs à Paré afin de cibler les apports en phosphore anthropique et proposer des solutions aux riverains

- Faire le suivi de la qualité de l'eau et caractériser les bandes riveraines sur le terrain;
- Organiser une rencontre de sensibilisation avec des riverains.

8 - Suivi de la qualité de l'eau de la rivière Taillon

Promoteur : Parc national de la Pointe Taillon / **Partenaires** : -

Localisation : Rivière Taillon (St-Henri-de-Taillon)

Objectifs du projet : Préciser l'état de santé de la rivière Taillon

- Échantillonner la qualité de l'eau;
- Analyser les résultats et rédiger un rapport.



Source: OBV Lac-Saint-Jean



Source: OBV Lac-Saint-Jean

9 - Suivi de la qualité de l'eau des lacs à la Croix

Promoteur : Métabetchouan-Lac-à-la-Croix / **Partenaires :** -

Localisation : Lac à la Croix (Métabetchouan-Lac-à-la-Croix)

Objectifs du projet : Documenter les apports en phosphore au lac à la Croix.

- Échantillonner l'eau du lac à la Croix et prendre des photos;
- Analyser les résultats et produire un rapport.



Source: Priscilla Côté, biologiste



Source: Priscilla Côté, biologiste

10 - Analyse de l'eau du lac Saint-Jean

Promoteur : Riverains Lac-St-Jean 2000 inc./ **Partenaires :** Club de la Pointe (St-Méthode)

Localisation : Lac Saint-Jean (St-Méthode)

Objectifs du projet : Poursuivre le suivi de la qualité de l'eau au lac Saint-Jean dans le secteur de la Pointe de St-Méthode et sensibiliser les riverains à l'importance de la qualité de l'eau.

- Prélever 3 échantillons d'eau et réaliser 12 mesures de la transparence de l'eau au cours de l'été aux trois stations;
- Transmettre le rapport d'analyse réalisé par le MDDEFP et accompagné de recommandations aux associations de riverains.

11 – Création d'une table de concertation sur le bassin versant de la Belle Rivière

Promoteur : Conseil régional de l'environnement et du développement durable / **Partenaires :** Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean, Hébertville, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Localisation : Bassin versant de la Belle Rivière (Hébertville et Métabetchouan-Lac-à-la-Croix)

Objectifs du projet : Objectifs : Créer une table de concertation sur le bassin versant de la Belle Rivière et réaliser un plan directeur de l'eau

- Réunir les acteurs de l'eau autour d'une table de concertation
- Réaliser un portrait du bassin versant et des actions déjà réalisées
- Mettre en évidence les problématiques, définir les priorités et proposer un plan d'action.

Projets de l'Opération Bleu Vert 2013

Plan directeur de l'eau du bassin versant du lac Saint-Jean - Bilan de la mise en œuvre – 2014

Projets du Fonds Bleu 2013-2014

Le Fonds Bleu a été mis sur pied en 2013 par l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean pour financer des projets d'information, de sensibilisation, de formation ou de concertation en lien avec l'eau.

Le Fonds Bleu est destiné aux acteurs de l'eau du bassin versant du lac Saint-Jean. Les demandes peuvent être déposées tout au cours de l'année. Cependant, le comité de sélection ne prend de décisions que 3 fois par an.

Les premiers projets financés par le Fonds Bleu seront réalisés au cours de l'année 2014.



Suivi et avancement du plan d'action

Les tableaux aux pages suivantes présentent le suivi du plan d'action du PDE du bassin versant du lac Saint-Jean. Pour chaque objectif et pour chaque action, un suivi est réalisé chaque année grâce à des indicateurs. Ce bilan nous permet de connaître l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action. Ces informations permettent d'identifier où les efforts doivent être faits pour les prochaines années, ou par exemple si certaines actions ne sont finalement pas réalisables, pas adaptées à la réalité. Dans ce cas-là, les actions peuvent être retravaillées par les membres de la table de concertation. Certains indicateurs ont également été retravaillés.

Les actions indiquées dans ce plan d'action sont pour la grande majorité mises en œuvre par des acteurs de l'eau, par exemple des municipalités, des associations de riverains, des comités de bassins versants, des organisations œuvrant dans le domaine de l'environnement, etc. L'OBV Lac-Saint-Jean peut jouer un rôle plus ou moins important dans la mise en œuvre des actions selon les besoins. Certaines actions se réalisent sans l'intervention de l'OBV Lac-Saint-Jean, d'autres bénéficient d'un appui financier ou d'un soutien technique. Les actions considérées comme « orphelines » peuvent être mise en œuvre par l'OBV Lac-Saint-Jean.

L'OBV Lac-Saint-Jean propose deux outils financiers aux acteurs de l'eau pour la mise en œuvre d'actions permettant d'atteindre les objectifs du plan d'action. Il s'agit du Fonds Bleu du Lac-Saint-Jean et de l'Opération Bleu Vert. L'OBV Lac-Saint-Jean accompagne également les acteurs de l'eau qui le souhaitent dans l'élaboration de projets.

Légende des tableaux :

Actions réalisées
Actions en partie réalisées, car cible non atteinte

ORIENTATION 1 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU SOUTERRAINE ET DE L'EAU DE SURFACE					
OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
1.1 Diminuer la pollution liée aux installations septiques	500 permis émis pour le remplacement d'une ancienne installation septique d'ici 2017	Au moins 242 depuis 2012 (24 municipalités), au moins 135 en 2013 (25 municipalités et 4 MRC)	1.1.1 Réaliser la vidange périodique des installations septiques et l'identification sommaire des installations	100% des résidences isolées du secteur municipalisé vidangées d'ici 2016	Suivi à faire en 2016 lorsque la première tournée de la RMR aura été complétée
			1.1.2 Sensibiliser les propriétaires de résidences isolées et les municipalités à l'importance d'avoir une installation septique conforme	7 000 documents distribués d'ici 2014	132 documents sur les installations septiques distribués aux riverains. Environ 400 propriétaires de résidences isolées dans les TNO sensibilisés par les MRC. Environ 400 visites sur le site Internet pour le dossier spécial sur les installations septiques.
				Nombre de rencontres organisées avec les élus	3 rencontres en avril 2014
			1.1.3 Mettre à jour le répertoire des entreprises en lien avec les installations septiques et le rendre disponible auprès des municipalités	Répertoire mis à jour	Répertoire mis à jour et envoyé aux inspecteurs municipaux à l'automne 2013
			1.1.4 Mettre en place un mécanisme de suivi de l'efficacité des installations septiques	100% des municipalités et collectivité mettent en place un suivi d'ici 2017	Les municipalités de St-Hedwidge et Lac-Bouchette ont mis en place un tel règlement. Début 2014, l'OBV en collaboration Ste-Hedwidge a monté un dossier clé en main pour la mise en place d'un règlement municipal.
1.2 Diminuer le nombre de débordements des réseaux unitaires municipaux	75% des stations ont une note de respect du suivi des surverses de 100% et une note de respect des exigences de surverses d'au moins 85% d'ici 2017	39% des stations ont une note de respect du suivi des surverses de 100% et une note de respect des exigences de surverses en 2011 et 2012	1.2.1 Diffuser les pratiques des municipalités en rapport avec la gestion de l'eau	1000 personnes ont consulté les pages du site Internet de l'OBV sur les actions des municipalités d'ici 2014	86 personnes ont consulté les pages du site Internet
			1.2.2 Promouvoir une gestion écologique des eaux pluviales	1000 documents de sensibilisation à la gestion écologique des eaux pluviales distribués tous les ans entre 2012 et 2015	0 – action non réalisée

ORIENTATION 1 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU SOUTERRAINE ET DE L'EAU DE SURFACE (SUITE)					
OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
1.3 Éliminer les rejets d'eaux usées municipales non traitées dans les plans d'eau et les cours d'eau	100% des municipalités ont un système de traitement des eaux usées fonctionnel et efficace d'ici 2017	76% des municipalités	1.3.1 Soutenir les municipalités qui ne traitent pas leurs eaux usées dans la recherche de solutions	7 municipalités sont engagées dans une démarche pour la construction d'un système de traitement des eaux usées d'ici 2017	Au moins une municipalité a engagé des démarches.
1.4 Diminuer les concentrations en coliformes fécaux	La fréquence de dépassement du critère s'améliore d'une catégorie d'ici 2016	L'indicateur n'a pas encore été mesuré	1.4.1 Finaliser le retrait des animaux dans les cours d'eau	100% des éleveurs bovins ont retiré leurs animaux des cours d'eau	La cible a été atteinte en 2012. Le programme de financement du MAPAQ s'est terminé en 2012.
			1.4.2 Sensibiliser les producteurs agricoles à un bon entretien des clôtures et des abreuvoirs	100% des éleveurs bovins sensibilisés	Aucune activité n'a été organisée depuis 2012.
1.5 Diminuer les quantités de contaminants dans les rejets des industries	Des solutions pour diminuer les quantités de contaminants dans les rejets ont été appliquées pour 5 industries	Ne s'applique pas pour le moment	1.5.1 Inventorier et quantifier les rejets des industries	Un inventaire des industries a été réalisé d'ici 2014	Inventaire non réalisé
			1.5.2 Déterminer des moyens de diminuer les quantités de contaminants dans les rejets des industries dans l'eau et dans le sol	100% des industries ont déterminé des moyens de diminuer les quantités de contaminants d'ici 2016	Non réalisé
1.6 Améliorer les comportements et les pratiques	20% des riverains ont modifié leur comportement d'ici 2017	L'indicateur n'a pas encore été mesuré	1.6.1 Réaliser des activités de sensibilisation avec les écoles sur le thème de l'eau	40 classes participent à une activité d'ici 2014	19 classes, atelier et calendrier du CGRO 98 classes, atelier « L'Or bleu » du CREDD 94 classes, atelier « L'eau ressource vitale » du CREDD 3 classes, atelier sur les bandes riveraines du CBVRT
1.7 Connaître l'impact des anciens dépotoirs sur la qualité de l'eau et réduire le nombre et l'impact des dépotoirs illégaux	100% des dépotoirs connus sont étudiés d'ici 2017 100% des dépotoirs illégaux découverts ont été démantelés	0 Inconnu	1.7.1 Connaître la qualité de l'eau de surface et/ou de l'eau souterraine à proximité des anciens dépotoirs	Une étude sur la qualité de l'eau aux environs des anciens dépotoirs est réalisée d'ici 2014	Étude non réalisée
			1.7.2 Organiser des journées de nettoyage le long des cours d'eau	15 cours d'eau ont été nettoyés d'ici 2017	Au moins une activité de nettoyage a été réalisée (CBVRT)
			1.7.3 Sensibiliser la population à l'impact des dépotoirs illégaux	10 000 personnes ont été sensibilisées à l'impact des dépotoirs illégaux d'ici 2015	La RMR met à la disposition des chasseurs des conteneurs pour déposer les carcasses et fait la promotion des écocentres.

ORIENTATION 1 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU SOUTERRAINE ET DE L'EAU DE SURFACE (SUITE)					
OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
1.8 Diminuer les quantités de pesticides et de fertilisants dans l'eau en provenance des cultures de bleuets et de pomme de terre	Diminution de 10% des superficies avec application de pesticides dans les municipalités où l'on retrouve de la culture de bleuets et/ou de pommes de terre	17 288 ha pour la culture du bleuet 2 606 ha pour la culture de pommes de terre	1.8.1 Réaliser un suivi de la qualité de l'eau des sources d'eau potable à proximité des cultures de bleuets et de pomme de terre	Le suivi de la qualité de l'eau des sources d'eau potable à proximité des cultures de bleuet et de pomme de terre est réalisé d'ici 2015	Le suivi est réalisé dans les bleuetières de la MRC Maria-Chapdelaine tous les 5 ans mais pas dans les sources d'eau potable.
			1.8.2 Mettre en œuvre des moyens de lutte alternatifs à l'utilisation de pesticides	1 projet est mis en place par année d'ici 2014	Un projet de réduction de la contamination de l'eau par les pesticides dans les secteurs de production de pomme de terre est réalisé par Agrinova dans le cadre du programme Prime-Vert pour une période de 4 ans.
			1.8.3 Augmenter les superficies en bleuetières biologiques	16 % des superficies des bleuetières sont biologiques d'ici 2015	14,72% en 2013, soit une augmentation d'environ 2% par rapport à 2012.
			1.8.4 Utiliser le réseau d'avertissements phytosanitaires régional pour la culture du bleuet et de la pomme de terre	70 producteurs sont inscrits au réseau bleuet nain et au réseau pomme de terre d'ici 2016	13 producteurs inscrits au réseau pommes de terre et 52 au réseau bleuets nains.

Suivi et avancement du plan d'action

ORIENTATION 2 : PRÉVENIR L'APPARITION DE FLEURS D'EAU D'ALGUES BLEU-VERT ET LE VIEILLISSEMENT ACCÉLÉRÉ DES PLANS D'EAU					
OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
2.1 Diminuer les apports de phosphore de sources anthropiques dans l'eau	La fréquence de dépassement du critère s'améliore d'une catégorie d'ici 2016	L'indicateur n'a pas encore été mesuré	2.1.1 Diffuser l'information sur la réglementation et des exemples de respect de la bande riveraine au secteur agricole	3 activités terrain sont organisées par année d'ici 2015	Un projet est réalisé dans le bassin versant de la Belle Rivière dans le cadre du programme Prime-Vert.
			2.1.2 Gérer les fumiers selon les réglementations existantes	10 agriculteurs ont été financés pour gérer les fumiers de façon adéquate d'ici 2014	5 agriculteurs ont été financés par le MAPAQ en 2012, pas de financement en 2013
			2.1.3 Appliquer de bonnes pratiques pour limiter l'impact de l'épandage du fumier	3 activités terrain par an sur les bonnes pratiques de l'épandage du fumier sont organisées d'ici 2014	Aucune activité organisée en 2013.
2.2 Rendre autonome la population pour l'identification des fleurs d'eau d'algues bleu-vert	2 000 personnes sont formées à l'identification des algues bleu-vert d'ici 2015	0	2.2.1 Organiser des rencontres d'identification d'algues bleu-vert pour les associations de riverains	1000 personnes rencontrées pour l'identification des algues bleu-vert d'ici 2014	Environ 300 dépliants sur les algues bleu-vert distribués, une rencontre réunissant 15 personnes organisée.
			2.2.2 Promouvoir le site Internet info-algues bleu-vert	1 000 visiteurs par an	2222 visiteurs en 2013-2014.
2.3 Maintenir et restaurer les bandes riveraines	Augmenter de 10% la longueur des bandes riveraines du lac ou du cours d'eau dont l'IQBR est entre 75 et 100 jusqu'à 95% d'ici 2017	L'indicateur n'a pas encore été mesuré	2.3.1 Mettre en place un programme de restauration des bandes riveraines	50% des municipalités ont mis en place un programme de restauration des bandes riveraines d'ici 2016	Au moins 3%
			2.3.2 Mettre en place une formation sur la protection et la gestion des lacs et des cours d'eau à l'attention du secteur municipal	50 inspecteurs municipaux et élus ont reçu une formation d'ici 2014	Au moins 14 inspecteurs et 3 élus ont suivi une formation depuis 2012
			2.3.3 Distribuer des arbres et des arbustes pour la restauration des bandes riveraines	100 000 arbres et 20 000 arbustes ont été distribués d'ici 2017	20 505 arbres et 450 arbustes distribués en 2012 et 2013
2.4 Respecter la capacité de support en phosphore des lacs (en milieu urbain et de villégiature)	100% des lacs visés par un projet de développement pour lesquels la capacité de support a été respectée d'ici 2017	Aucun	2.4.1 Suivre la qualité de l'eau de lacs par le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)	14 lacs sont suivis par le RSVL d'ici 2015	En 2013, 12 lacs ont été suivis dans le cadre du RSVL. 3 autres lacs ont été échantillonnés.
			2.4.2 Mettre en place des projets pilotes pour le calcul de la capacité de support en phosphore des lacs	Mettre en place des projets pilotes pour le calcul de la capacité de support en phosphore des lacs d'ici 2015	La réalisation de cette action est dans l'attente de la diffusion du guide du MDDEFP sur la modélisation du phosphore. Il devrait être publié en 2014.
			2.4.3 Utiliser le concept de « Lotissement de conservation » pour les nouveaux projets de développement	2 de projets de « lotissement de conservation » réalisés d'ici 2017	3 projets

ORIENTATION 3 : MAINTENIR L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES, RIVERAINS ET HUMIDES					
OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
3.1 Évaluer et restaurer les habitats aquatiques et riverains ainsi que les milieux humides dégradés	Superficie des habitats évaluée et/ou restaurée d'ici 2015	L'indicateur n'a pas encore été mesuré	3.1.1 Caractériser les habitats du poisson et réaliser des inventaires piscicoles	Une caractérisation de l'habitat du poisson et un inventaire piscicole sont réalisés sur la rivière Ouiatchouan et au lac Abel d'ici 2014	Une caractérisation a été faite sur la rivière Ouiatchouan dans le cadre du projet de compensation de l'habitat du poisson lié à la construction de la mini-centrale de Val-Jalbert.
			3.1.2 Aménager les cours d'eau pour améliorer l'habitat du poisson	5 projets d'aménagements qui visent à améliorer l'habitat du poisson d'ici 2014	Un projet a été réalisé sur le ruisseau Champigny à Hébertville Une frayère à l'omble de fontaine a été aménagée sur la rivière Ouiatchouan en amont du futur barrage.
3.2 Éviter la propagation des espèces envahissantes	2 500 personnes informées sur la problématique des espèces envahissantes d'ici 2015	Inconnu	3.3.1 Documenter la problématique des espèces envahissantes dans le bassin versant du lac Saint-Jean	Un inventaire des espèces exotiques envahissantes est réalisé d'ici 2014	Des fiches sur les espèces envahissantes susceptibles d'être présentes sur le bassin versant ont été réalisées.
			3.2.2 Appliquer un code des bonnes pratiques afin de prévenir la présence d'espèces exotiques envahissantes	10 organisations appliquent le code des bonnes pratiques afin de prévenir la présence d'espèces envahissantes d'ici 2014	Inconnu
			3.2.3 Réaliser une campagne de sensibilisation sur les espèces floristiques envahissantes dans les centres jardins	100% des centres jardins ont été rencontrés d'ici 2014	Action non réalisée
			3.2.4 Diffuser des outils de sensibilisation sur les espèces envahissantes auprès de la population	2 500 personnes ont été rejointes par la campagne de sensibilisation d'ici 2014	Action non réalisée
3.3 Protéger les espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables associées aux milieux humides, aquatiques et riverains	100% d'intégrité des occurrences d'espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables d'ici 2017	L'indicateur n'a pas encore été mesuré	3.3.1 Réaliser un document présentant les espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables et le diffuser	1 500 documents sur les espèces à statut particulier ont été distribués d'ici 2014	Un document préliminaire a été réalisé.

ORIENTATION 3 : MAINTENIR L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES, RIVERAINS ET HUMIDES (SUITE)					
OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
3.4 Conserver et mettre en valeur les habitats aquatiques, riverains et humides	100 ha de superficie mis en valeur d'ici 2016 1 500 personnes sensibilisées d'ici 2016	Les indicateurs n'ont pas encore été mesurés	3.4.1 Créer un répertoire des milieux humides et le publier	Répertoire créé d'ici 2014	Un étudiant de l'UQAC devrait travailler sur le projet "Route des milieux humides" au cours des mois de mai et juin 2014. Certains sites identifiés et accessibles par l'eau devraient apparaître sur une carte interactive mise en ligne par les Routes d'eau et de Glace.
			3.4.1 bis Faire un portrait des milieux humides qui ont déjà été mis en valeur et mettre en place un programme de suivi de ces milieux	Portrait et programme de suivi réalisé d'ici 2016	Action non réalisée
			3.4.2 Promouvoir les guides de bonnes pratiques d'aménagement à proximité d'un lac, d'un cours d'eau et d'un milieu humide auprès des riveraines et des entrepreneurs	15 organisations rendent disponible le guide des bonnes pratiques d'ici 2014	6 organisations différentes ont distribué 644 dépliants à des riverains et des producteurs agricoles.
			3.4.3 Sensibiliser l'ensemble des acteurs de l'eau et la population à la conservation des milieux humides	20 médias publient des articles sur les milieux humides par an 20 classes suivent des ateliers sur les milieux humides par an	Action non réalisée

ORIENTATION 4 : RESTREINDRE L'ÉROSION DES BERGES, L'ENVASEMENT ET LA SÉDIMENTATION DES PLANS D'EAU ET DES COURS D'EAU					
OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
4.1 Réduire les quantités de matières en suspension dans les secteurs problématiques	Les concentrations médianes de matières en suspension s'améliorent d'une catégorie d'ici 2017	L'indicateur n'a pas encore été mesuré	4.1.1 Réaliser des travaux en milieu agricole pour réduire les apports de matières en suspension aux cours d'eau	10 structures réaménagées ou construites en milieu agricole d'ici 2015	En 2013, 6 déversoirs enrochés ont été aménagés chez deux producteurs.
			4.1.2 Modifier les pratiques culturales pour réduire les apports de matières en suspension aux cours d'eau	10 producteurs ont bénéficié de l'aide d'un agronome d'ici 2015	6 producteurs ont bénéficié de l'aide d'un agronome en 2013 dans la région.
4.2 Suivre et atténuer l'érosion des berges dans les secteurs problématiques	100% des cours d'eau ou de plans d'eau problématiques suivis d'ici 2017	Inconnu	4.2.1 Faire le suivi de l'érosion des berges du lac Saint-Jean	Réalisation d'un suivi du taux d'érosion au lac Saint-Jean tous les ans	Réalisé
			4.2.2 Réaliser une compilation des études sur l'érosion au parc national de la Pointe-Taillon et faire une analyse des données manquantes	Compilation de documents réalisée d'ici 2014	Une synthèse des connaissances et une analyse des photographies aériennes ont été réalisées (Roche 2013).
			4.2.3 Réaliser des travaux de stabilisation de la berge autour du lac Saint-Jean	Réaliser le programme de stabilisation des berges tous les ans.	Réalisé

ORIENTATION 4 : RESTREINDRE L'ÉROSION DES BERGES, L'ENVAISEMENT ET LA SÉDIMENTATION DES PLANS D'EAU ET DES COURS D'EAU (SUITE)					
OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
4.3 Minimiser l'apport de sédiments d'origine anthropique dans les plans et les cours d'eau	Seuil de 98% de conformité des traverses de cours d'eau aux articles du Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État d'ici 2015	90,3% des articles vérifiés dans les UAF 24-51; 24-52; 25-51, 27-51 étaient conformes pour l'année 2012 et 96,4% pour 2013	4.3.1 Assurer une formation adéquate des travailleurs forestiers affectés à la pose des ponceaux	100% des compagnies offrent des formations à leurs employés aux 2 ans	Inconnu
	Des moyens afin de diminuer l'apport de sédiments ont été mis en œuvre dans 20 exploitations agricoles en 2015	19 exploitations agricoles depuis 2012	4.3.2 Sensibiliser les agriculteurs aux pratiques permettant de diminuer les apports de sédiments aux cours d'eau	100 agriculteurs participent à une journée terrain d'ici 2014	En 2013, 60 producteurs agricoles ont participé aux ateliers de la Caravane santé des sols sur les thèmes du drainage, du profil de sol, de la vie dans le sol et de la compaction du sol.
	50 personnes sensibilisées à la gestion écologique des fossés	7 personnes en 2013	4.3.3 Promouvoir la gestion environnementale des fossés auprès des responsables de l'entretien des réseaux routiers	50 gestionnaires informés sur la gestion des fossés d'ici 2015	7 personnes en 2013

ORIENTATION 5 : ASSURER UN APPROVISIONNEMENT SUFFISANT EN EAU POTABLE					
OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
5.1 Améliorer la protection des sources d'approvisionnement en eau potable des municipalités	100% des municipalités et des MRC engagées dans la stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable d'ici 2016	Ne s'applique pas pour le moment	5.1.1 Mettre en œuvre la stratégie de protection et de conservation des sources d'eau potable	100% des municipalités sont engagées dans la stratégie d'ici 2017.	La stratégie n'a pas encore été adoptée par le Gouvernement du Québec.
5.2 Évaluer le potentiel des nappes d'eau souterraines et des aquifères	100% du territoire municipalisé pour lequel le potentiel des nappes d'eau souterraines et des aquifères a été évalué d'ici 2014	100%	5.2.1 Dresser un portrait de la ressource en eau souterraine de la région	L'analyse du potentiel des nappes d'eau souterraine et des aquifères a été réalisée sur 100% du territoire municipalisé d'ici 2014.	Le projet a été complété en 2013.
5.3 Réduire la consommation en eau potable	Diminution de 20% du Nombre de litres d'eau consommés par personne et par jour d'ici 2014	L'indicateur n'a pas encore été mesuré	5.3.1 Participer à la Stratégie d'économie d'eau potable	Les municipalités participent à la Stratégie d'économie d'eau potable jusqu'en 2014.	Au moins 26 municipalités

ORIENTATION 6 : HARMONISER LES USAGES EN LIEN AVEC L'EAU					
OBJECTIFS	CIBLE D'OBJECTIF	ÉTAT DE L'INDICATEUR	ACTIONS	CIBLE D'ACTION	ÉTAT DE L'INDICATEUR
6.1 Faire connaître les risques, les causes d'inondation et les contraintes d'aménagement aux résidents ainsi qu'aux propriétaires de bâtiments en zones inondables	100% des résidents et propriétaires informés d'ici 2015	Inconnu	6.1.1 Informer l'ensemble des résidents et des propriétaires de bâtiments en zone inondable des risques, des causes d'inondation et des contraintes d'aménagement	100% des propriétaires ont été informés d'ici 2013	Au moins 150 personnes ont été informées depuis 2012. De plus certaines municipalités transmettent l'information aux personnes qui font des demandes de permis.
			6.1.2 Mettre en place un mécanisme qui permet à tous les nouveaux propriétaires d'être informés à propos des zones inondables	100% des nouveaux propriétaires ont été informés d'ici 2014	Environ dix nouveaux propriétaires ont été informés depuis 2012
6.2 Améliorer la concertation lors de projets en lien avec l'eau	Le taux de satisfaction aux tables de concertation à atteindre d'ici 2017 est : Échanges et prise de parole (1) : 90% Information reçue (2) : 85% Animation de la table (3) : 90% Bilan (4) : 85%	OBV Lac-Saint-Jean 2013-2014 (1) 84% (2) 88% (3) 91% (4) 85%	6.2.1 Créer des conseils de bassin versant locaux (CBV)	5 conseils de bassin versant sont actifs sur le territoire d'ici 2015	En 2013, il y a 3 conseils de bassin versant actifs sur le territoire: le Comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouiatchouan, le Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé et le Conseil de bassin versant de la Belle Rivière.
			6.2.2 Créer un réseau des associations de riverains du bassin versant du lac Saint-Jean	Réseau des riverains du Lac-Saint-Jean est créé.	Les démarches pour créer le réseau des riverains ont débuté au cours de l'été 2012, jusqu'à présent environ 40 associations font partie de ce réseau.
			6.2.3 Favoriser les projets de gestion intégrée de l'eau dans les sous-bassins versants agricoles	3 projets de gestion intégrée de l'eau dans des sous-bassins versants agricoles sont réalisés d'ici 2015.	Un comité régional de concertation pour les projets collectifs de gestion intégrée de l'eau par bassin versant en milieu agricole a été mis sur pied. Un projet collectif agricole a débuté en 2014 sur le bassin versant de la Belle Rivière.
			6.3 Accroître l'utilisation des accès publics aux plans d'eau et en développer de nouveaux	Augmentation de la fréquentation des accès aux plans d'eau et aux cours d'eau d'ici 2017	Indicateur non mesuré
			6.3.2 Mettre en œuvre le projet – Les Routes d'eau et de glace du Lac-Saint-Jean	Le projet des Routes d'eau et de glaces est réalisé d'ici 2014	Le projet des Routes d'eau et de glace a été mis en œuvre au cours de l'année 2013 et a contribué à l'accréditation de la station nautique Lac-Saint-Jean.
			6.3.3 Développer un réseau de parcs régionaux associés au réseau hydrographique	5 nouveaux sites de parcs régionaux sont créés d'ici 2017	Plusieurs sites sont en développement dans le Parc régional des Grandes-Rivières.

Suivi et avancement du plan d'action

Modifications du plan directeur de l'eau

Dans le cadre du processus d'approbation du plan directeur de l'eau par le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), plusieurs représentants de ministères ont analysé le plan directeur de l'eau suivant une grille d'analyse spécifique. Les commentaires émis ont alors été intégrés dans le plan directeur de l'eau. Après validation de l'intégration des commentaires par les personnes concernées, une version modifiée a été déposée auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Cette version du plan directeur de l'eau devrait être approuvée en 2014. Il s'agit de la version officielle du plan directeur de l'eau du bassin versant du lac Saint-Jean. Cependant, dans le cadre des travaux de la table de concertation notamment, des mises à jour sont réalisées régulièrement sur ce document. Les mises à jour sont indiquées dans la section suivante.

Les ministères qui ont été concernés par l'analyse du plan directeur de l'eau sont : le MDDEFP (direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Direction générale du suivi de l'état de l'environnement, affaires autochtones de la Direction générale de l'évaluation environnementale), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), le ministère des Ressources naturelles (MRN), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le ministère de la Sécurité publique, le ministère des Transports et le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Les commentaires des différents ministères devaient porter sur les éléments du plan directeur de l'eau qui portaient sur leurs activités. La grille d'analyse permettait aux représentants des ministères de faire des commentaires sur le diagnostic et de préciser si le contenu était suffisant et la cohérence avec le portrait respectée. Les deuxième et troisième parties de la grille d'analyse portaient sur les enjeux et les orientations. En plus de ses commentaires, l'analyste devait indiquer si les enjeux et les orientations étaient compatibles avec les attentes, les orientations, les lois et les règlements ministériels. La quatrième partie portait sur les objectifs. L'analyste devait indiquer s'ils étaient cohérents avec les enjeux et les orientations. Finalement, l'analyste devait analyser le plan d'action, la pertinence des actions proposées, la validité des indicateurs de suivi proposés, le rôle des différents acteurs, le processus d'évaluation et l'échéancier ainsi que la cohérence avec les objectifs.

Modifications du plan directeur de l'eau

Au total, 106 commentaires ont été formulés par les analystes des différents ministères. Tous ont été considérés et la plupart ont été intégrés dans le plan directeur de l'eau. Les commentaires portant sur les enjeux, les orientations, et ceux modifiant, supprimant ou ajoutant des objectifs ou des actions ont été présentés aux membres de la table de concertation. Le tableau de droite présente les types de commentaires reçus.

Nous vous invitons à consulter le plan directeur de l'eau afin de voir les modifications qui y ont été apportées. Cependant, les modifications n'y sont pas mises en évidence. Les principales modifications sont présentées aux pages suivantes.

Partie du PDE	Nombre de commentaires
Portrait	18
Diagnostic	33
Enjeux	1
Orientations	3
Objectifs	14
Plan d'action	37
TOTAL	106

Types de commentaires formulés par les analystes des ministères pour le diagnostic, les objectifs et le plan d'action

Type de commentaire	Nombre de commentaires	Type de commentaire	Nombre de commentaires
DIAGNOSTIC		OBJECTIFS (suite)	
Corriger une erreur	12	Pertinence des actions choisies pour atteindre l'objectif	1
Apporter une précision	9	Pertinence de l'objectif	1
Améliorer la présentation des résultats	5	Modifier l'échéancier de l'objectif	1
Ajouter un complément d'information	4	PLAN D'ACTION	
Ajouter des informations qui sont dans le portrait	2	Retirer le financement du ministère	13
Corriger une coquille	1	Apporter une précision	11
OBJECTIFS		Modifier la mobilisation et la participation	4
Améliorer l'indicateur de suivi	4	Lien entre l'action et l'objectif	3
Modifier la mobilisation et la participation	3	Modifier une action	2
Corriger une coquille	2	Modifier l'échéancier	2
Proposition de nouvelles actions	2	Améliorer l'indicateur de suivi	2

Modifications apportées dans la partie diagnostic

THÈME : QUALITÉ DE L'EAU

Contamination de l'eau de surface

- Causes réelles ou potentielles :
- Il a été précisé que le Ministère des Transports du Québec n'utilise pas de pesticide pour l'entretien des abords de route.
 - Ajout du fait que l'étalement urbain a un impact sur la qualité de l'eau (augmentation du nombre d'installations septiques, imperméabilisation du sol).
- Manifestations réelles ou potentielles :
- Modification de la présentation des données de qualité de l'eau pour l'échantillonnage des coliformes fécaux, le programme Environnement-plage, le suivi des surverses des stations d'épuration et l'échantillonnage de l'hexazinone dans les cours d'eau
-

Augmentation des matières en suspension

- Causes réelles ou potentielles :
- Les fossés ont été ajoutés comme cause.
 - Il a été ajouté que le Ministère des Transports du Québec utilise des méthodes de travail afin de limiter l'apport de sédiments dans les cours d'eau en phase de construction.
- Manifestations réelles ou potentielles :
- Modification de la présentation des données de qualité de l'eau pour les effluents municipaux et les matières en suspension dans les cours d'eau.
-

Eutrophisation

- Manifestations réelles ou potentielles :
- Modification de la présentation des données de qualité de l'eau pour le phosphore et de niveau trophique des lacs.
 - La carte « niveau trophique des lacs » a été modifiée.
-

Présence d'algues bleu-vert

- Manifestations réelles ou potentielles :
- Modification de la présentation des données de qualité de l'eau pour le phosphore et les plans d'eau touchés par une fleur d'eau d'algues bleu-vert.
-

Contamination de l'eau souterraine

- Causes réelles ou potentielles :
- Il a été précisé que le Ministère des Transports du Québec n'utilise pas de pesticide pour l'entretien des abords de route.
 - Ajout du fait que l'étalement urbain a un impact sur la qualité de l'eau (augmentation de la longueur des égouts, et du nombre d'installations septiques).
- Manifestations réelles ou potentielles :
- Modification de la présentation des données de qualité de l'eau pour l'échantillonnage des pesticides dans l'eau souterraine.
 - Des précisions ont été apportées sur la présence d'hexazine dans l'eau potable.
-

Modifications du plan directeur de l'eau

THÈME : ÉCOSYSTÈMES

Dégradation ou perte d'écosystèmes aquatiques, riverains et humides

L'intitulé de la problématique « Dégradation ou perte des habitats fauniques, terrestres ou aquatiques » a été remplacé par « Dégradation ou perte d'écosystèmes aquatiques, riverains et humides »

- Causes réelles ou potentielles :
- L'étalement urbain a été ajouté dans les causes.
- Manifestations réelles ou potentielles :
- Un élément concernant les barrages a été rajouté. Il précise les différents impacts possibles de ceux-ci.

Espèces envahissantes, fauniques et/ou floristiques

- Manifestations réelles ou potentielles :
- A été ajouté : les nouveaux cas d'introduction de faune sont signalés au ministère des ressources naturelles et documentés.
- Il est précisé que le ministère des Transports du Québec a réalisé un inventaire du roseau commun à l'intérieur de ses emprises dans le but d'éradiquer l'espèce.

Espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables

Fiche modifiée afin de ne considérer que les espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables car la première version de la fiche était très générale.

Limitation à la circulation des espèces

- Causes réelles ou potentielles :
- Des précisions ont été apportées concernant les barrages et les seuils, les ponts et les ponceaux et les barrages de castors.
- Manifestations réelles ou potentielles :
- Certains éléments ont été précisés. Il a été également spécifié que l'impact des barrages n'est pas connu.

Diminution de l'abondance des poissons

- Causes réelles ou potentielles :
- Il a été spécifié que les dépassements des quotas de pêche pourraient nuire à certaines espèces de poissons.
- Manifestations réelles ou potentielles :
- Des éléments de précision ont été ajoutés concernant les préoccupations sur la rivière Ouiatchouan, le lac Abel et le lac Éden. Il a été indiqué qu'il manque des données sur l'état des populations de poisson dans la rivière Ouiatchouan et dans le lac Abel.

THÈME : QUANTITÉ D'EAU

Problèmes d'approvisionnement en eau potable en quantités suffisantes

- Manifestations réelles ou potentielles :
- Des précisions ont été apportées sur la Stratégie d'économie d'eau potable Québécoise. La consommation d'eau par habitant dans le bassin versant a en outre été ajoutée.
- Il a été ajouté que le secteur de la Santé et des Services sociaux participe également aux objectifs fixés par la Stratégie d'économie d'eau potable.

Problèmes d'inondations/inondation des zones habitées

- Causes réelles ou potentielles :
- La localisation des bâtiments dans les zones inondables a été rajoutée comme cause.
- Il a été précisé que l'étalement urbain peut accentuer ce phénomène des inondations.
- Manifestations réelles ou potentielles :
- Dans « C'est quoi le problème », il a été ajouté que la dynamique naturelle des rivières (L'espace de liberté) n'est pas suffisamment connue.

Problèmes de débits réservés

La fiche a été modifiée pour se baser sur la politique de débits réservés écologique pour la protection du poisson et de ses habitats.

THÈME : CONFLITS D'USAGE

Problèmes de limitation de l'accès aux plans d'eau

- Causes réelles ou potentielles :
- Il a été ajouté que 98% des emplacements de chalets sont en bordure de l'eau et que depuis quelques années, des résidences de villégiature sont transformées en résidences permanentes.
- Manifestations réelles ou potentielles :
- Il a été précisé en lien avec l'ajout précédent que l'augmentation de résidences permanentes au bord de l'eau et la privatisation des berges entraînent une diminution des accès à l'eau.

Modifications apportées dans la partie enjeux et orientations

ENJEU 5 : L'AUTONOMIE DES ACTEURS DE L'EAU

La description de cet enjeu a légèrement été modifiée en raison de la mauvaise utilisation de l'expression « tierce partie ». Il est maintenant précisé : « Il vise à ce que la population et les acteurs de l'eau prennent l'initiative de poser des gestes et des actions ».

ENJEU 1 : LA QUALITÉ DE L'EAU ET DES ÉCOSYSTÈMES ET ENJEU 6 : LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

Il a été spécifié que ces deux enjeux peuvent sembler incompatibles. En effet, les différents types d'aménagement réalisés pour le maintien sécuritaire d'activités d'intérêts socio-économiques peuvent remettre en cause l'intégrité des écosystèmes et la qualité de l'eau en lien avec la santé.

ORIENTATIONS

Les raisons pour lesquelles les problématiques l'acidification des plans d'eau, les problèmes de débits réservés et la limitation à la circulation des espèces ont été écartées pour la détermination des orientations ont été précisées.

ORIENTATION 6 : HARMONISER LES USAGES EN LIEN AVEC L'EAU

Cette orientation n'incluait pas les glissements de terrain. Cette problématique a donc été ajoutée dans le diagnostic. Un objectif associé ainsi que deux actions ont été formulés.

Modifications apportées dans la partie objectifs et plan d'action

Toutes les actions	Dans les fiches actions, dans la partie du tableau intitulée « Les éléments indispensables à la réalisation de l'action » « financement (contribution) a été remplacé par « contribution financière ou non).
Plusieurs actions	L'expression « organisations œuvrant dans le domaine de l'environnement » a remplacé le nom des organismes de ce secteur.

ORIENTATION 1 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU SOUTERRAINE ET DE L'EAU DE SURFACE

Objectif 1.2 Diminuer la pollution liée aux installations septiques des résidences isolées

Action 1.2.2 Promouvoir une gestion écologique des eaux pluviales

Une référence a été faite à deux guides sur la gestion des eaux pluviales publiés par le MAMROT et par le MDDEFP. De plus l'Ordre des ingénieurs du Québec a été ajouté dans « pistes de solutions » pour la mobilisation.

Modifications du plan directeur de l'eau

Objectif 1.4 Diminuer les concentrations en coliformes fécaux

Action 1.4.1 Finaliser le retrait des animaux des cours d'eau

Le MDDEFP a été ajouté dans « éléments indispensables à la réalisation de l'action » à contribution financière ou non, car il s'agit d'un acteur important pour le retrait des animaux des cours d'eau.

Objectif 1.5 Diminuer les quantités de contaminants dans les rejets des industries

Action 1.5.1 Inventorier les industries qui ont des rejets importants et quantifier leurs rejets

L'intitulé de cette action a été modifié, car il faut au préalable définir ce que l'on entend par des rejets importants.

→ **Inventorier et quantifier les rejets des industries.**

Objectif 1.7 Connaître l'impact des anciens dépotoirs sur la qualité de l'eau et réduire le nombre et l'impact des dépotoirs illégaux

Action 1.7.1 Connaître la qualité de l'eau de surface et/ou de l'eau souterraine à proximité des anciens dépotoirs

On cible plus précisément un projet de recherche pour cette action. UQAC et les Cégeps ont été ajoutés dans la mobilisation à « Pistes de solutions ».

Objectif 1.8 Diminuer les quantités de pesticides et de fertilisants dans l'eau en provenance des cultures de bleuets et de pommes de terre

L'indicateur de suivi de cet objectif a été modifié. On cible maintenant une diminution de 10% de la superficie avec application d'herbicide dans les municipalités où il y a des productions de bleuets et une diminution de 10% de superficies avec application de pesticides dans les municipalités où il y a des cultures de pommes de terre.

ORIENTATION 2 : PRÉVENIR L'APPARITION DE FLEURS D'EAU D'ALGUES BLEU-VERT ET LE VIEILLISSEMENT ACCÉLÉRÉ DES PLANS D'EAU

Objectif 2.1 Diminuer les apports de phosphore anthropiques dans l'eau

Action 2.1.2 Gérer les fumiers de façon adéquate

L'intitulé de l'action a été modifié. En effet, il existe plusieurs réglementations au Québec pour la gestion des fumiers.

→ **Gérer les fumiers selon les réglementations existantes.**

Objectif 2.3 Maintenir et restaurer les bandes riveraines

Action 2.3.1 Mettre en place un programme de restauration des bandes riveraines

Le descriptif de cette action a été complété afin de laisser la porte ouverte à différents types d'interventions telles que la réalisation d'action de sensibilisation auprès des riverains, la mise en place de programme d'aide pour l'achat de végétaux, etc.

Objectif 2.4 Respecter la capacité de support des lacs (en milieu urbain et de villégiature)

Action 2.4.3 Sensibiliser les acteurs responsables du développement au respect de la capacité de support en phosphore des lacs

Les calculs de capacité de support en phosphore des lacs ne permettent pas pour l'instant de prévoir les possibilités de développement.

→ **Utiliser le concept de « Lotissement de conservation » pour les nouveaux projets de développement**

Les milieux humides, les plans d'eau et les cours d'eau sont considérés dans l'aménagement et la planification du développement.

Modifications du plan directeur de l'eau

Plan directeur de l'eau du bassin versant du lac Saint-Jean - Bilan de la mise en œuvre – 2014

ORIENTATION 3 : MAINTENIR L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES, RIVERAINS ET HUMIDES

Objectif 3.1 Évaluer et restaurer les habitats aquatiques et riverains ainsi que les milieux humides dégradés

L'échéancier pour cet objectif est maintenant long terme, cinq ans et plus, ce qui correspond au temps nécessaire pour restaurer une population de poisson.

Action 3.1.2 Restaurer la population de brochet au lac Édén

Cette action a été supprimée. En effet, l'hypothèse retenue pour cette action est une problématique de surpêche. L'action prévoit donc de contrôler la récolte durant plusieurs années. Cette action ne permet donc pas d'atteindre l'objectif qui est d'évaluer et de restaurer des habitats riverains.

Objectif 3.2 Éviter la propagation des espèces envahissantes

Action 3.2.3 Réaliser une campagne de sensibilisation sur les espèces floristiques envahissantes dans les centres jardins

Dans la description de cette action, il a été ajouté que les outils de la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec pourront être utilisés.

Action 3.2.4 Organiser un concours de courts métrages sur le thème de l'introduction d'espèces invasives par la pêche

Cette action a été modifiée de façon à être plus générale. Elle inclut l'organisation d'un concours de courts métrages sur le thème de l'introduction d'espèces envahissantes par la pêche et présente les nombreux autres outils de sensibilisation sur ce thème qui existent déjà.

→ Diffuser des outils de sensibilisation sur les espèces envahissantes auprès de la population.

Objectif 3.4 Conserver et mettre en valeur les habitats aquatiques, riverains et humides

L'indicateur de suivi de cet objectif a été modifié. En effet, l'indicateur choisi précédemment « pourcentage du territoire conservé », n'était pas lié aux actions proposées. Le nouvel indicateur choisi est la « superficie des nouveaux sites mis en valeur ».

Action 3.4.4 Sensibiliser l'ensemble des acteurs de l'eau et la population à la conservation des milieux humides

Nouvelle action

ORIENTATION 4 : RESTREINDRE L'ÉROSION DES BERGES, L'ENVAISEMENT ET LA SÉDIMENTATION DES PLANS D'EAU ET DES COURS D'EAU

Objectif 4.1 Réduire les quantités de matières en suspension dans les secteurs problématiques

Action 4.1.2 Modifier les pratiques culturelles pour réduire les apports de matières en suspension aux cours d'eau

Nouvelle action

Objectif 4.3 Minimiser l'apport de sédiments d'origine anthropique dans les plans et les cours d'eau

Action 4.3.3 Promouvoir la gestion environnementale des fossés auprès des responsables de l'entretien des réseaux routiers

Nouvelle action

ORIENTATION 5 : ASSURER UN APPROVISIONNEMENT SUFFISANT EN EAU POTABLE

Objectif 5.3 Réduire la consommation en eau potable

Action 5.3.1 Participer à la Stratégie d'économie d'eau potable

Page 76

La taxe sur l'essence et de la contribution du Québec a été ajoutée dans « pistes de solutions » dans « contribution ».

ORIENTATION 6 : HARMONISER LES USAGES EN LIEN AVEC L'EAU

Objectif 6.4 Limiter les mauvaises pratiques dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain

Nouvel objectif

Action 6.4.1 Identifier les bâtiments localisés dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain

Nouvelle action

Action 6.4.2 Sensibiliser aux bonnes pratiques les propriétaires et les locataires de bâtiments et de terrains localisés dans/et à proximité des zones potentiellement exposées aux glissements de terrain

Nouvelle action

Rencontres de la table de concertation et mises à jour du plan directeur de l'eau

La séparation du conseil d'administration et de la table de concertation, a permis aux réunions de la table de concertation d'être consacrées à la gestion intégrée de l'eau sur notre bassin versant. Ainsi, chaque rencontre depuis le mois d'octobre 2013 a permis de discuter d'une thématique en lien avec le plan d'action. Afin d'alimenter les discussions et de faire connaître aux membres de la table de concertation des exemples de réalisations sur le bassin versant du lac Saint-Jean, un intervenant a été invité à chaque rencontre. Les discussions ont permis de faire une mise à jour des actions proposées dans le plan d'action. Une brève description des thématiques abordées lors des rencontres est présentée ci-dessous. Le tableau aux pages 41 et 42 dresse le bilan des modifications faites au plan d'action.

- **LES INTERVENTIONS DANS LE SECTEUR AGRICOLE** (Réunion n° 1 - 16 octobre 2013)

M. Louis Mailloux, coordonateur du Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé est venu présenter les interventions dans le secteur agricole du bassin versant du ruisseau Rouge.

Objectif et actions discutés et/ou modifiés

Objectif 1.4 Diminuer les concentrations en coliformes fécaux

Action 1.4.1 Finaliser le retrait des animaux des cours d'eau

Action 1.4.2 Sensibiliser les producteurs agricoles à un bon entretien des clôtures et des abreuvoirs

- **L'IMPLICATION DES MUNICIPALITÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE** (Réunion n° 2 - 28 octobre 2013)

M. Sylvain Privé, directeur général de la municipalité de Sainte-Hedwidge est venu présenter le Règlement sur le bon fonctionnement des installations septiques de sa municipalité.

Objectif et actions discutés et/ou modifiés

Objectif 1.1 Diminuer la pollution liée aux installations septiques des résidences isolées

Action 1.1.1 Réaliser la vidange périodique des installations septiques et l'identification sommaire des installations

Action 1.1.2 Sensibiliser les propriétaires de résidences isolées et les municipalités à l'importance d'avoir une installation septique conforme

Action 1.1.3 Créer un répertoire des entreprises en lien avec les installations septiques

Mises à jour du plan directeur de l'eau

Action 1.1.4 Mettre en place un suivi de l'efficacité des installations septiques

- **LA CONSERVATION DES HABITATS AQUATIQUES, RIVERAINS ET HUMIDES** (Réunion n° 3 : le 19 février 2014)

M. Philippe Thibault, technicien en aménagement de la faune à l'Association des sauvaginaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean est venu présenter son organisation et les actions de mise en valeur et de conservation des milieux humides.

Objectif et actions discutés et/ou modifiés

Objectif 3.4 Conserver et mettre en valeur les habitats aquatiques, riverains et humides

Action 3.4.1 Mettre en valeur des sites d'intérêt pour la population

Action 3.4.2 Promouvoir les guides de bonnes pratiques d'aménagement à proximité d'un lac, d'un cours d'eau et d'un milieu humides auprès des riverains et des entrepreneurs

Action 3.4.3 Sensibiliser l'ensemble des acteurs de l'eau et la population à la conservation des milieux humides

Objectif 3.1 Évaluer et restaurer les habitats aquatiques et riverains ainsi que les milieux humides dégradés

Action 3.1.3 Créer un comité de sauvegarde et de mise en valeur des milieux humides du Bôme de Saint-Méthode

Modifications apportées au plan d'action lors des rencontres de la table de concertation

ORIENTATION 1 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU SOUTERRAINE ET DE L'EAU DE SURFACE

Objectif 1.1 Diminuer la pollution liée aux installations septiques des résidences isolées

Action 1.1.1 Réaliser la vidange périodique des installations septiques et l'identification sommaire des installations

La cible de l'indicateur de suivi a été réajustée à 95% afin d'être plus réaliste.

Action 1.1.2 Sensibiliser les propriétaires de résidences isolées et les municipalités à l'importance d'avoir une installation septique conforme

L'intitulé de cette action a été modifié.

→ Sensibiliser les propriétaires de résidences isolées et les municipalités à l'importance d'avoir une installation septique conforme et efficace.

De plus, il a été décidé que l'OBV Lac-Saint-Jean devrait entreprendre des démarches auprès des municipalités du bassin versant afin de leur présenter le Règlement sur le bon fonctionnement des installations septiques de la municipalité de Sainte-Hedwidge. Un dossier présentant la procédure, la démarche et le règlement sera dans un premier temps présenté devant les conseils de MRC puis une rencontre pourra être organisée avec les municipalités qui le désirent. En raison de cet ajout, un indicateur de suivi a été ajouté à cette action, soit : le nombre de rencontres organisées avec les élus. L'échéancier pour l'action a été allongé à 3 ans.

Action 1.1.3 Créer un répertoire des entreprises en lien avec les installations septiques

Étant donné que cette action a été réalisée, elle a été remplacée.

→ Mettre à jour le répertoire des entreprises en lien avec les installations septiques et le rendre disponible auprès des municipalités.

Objectif 1.4 Diminuer les concentrations en coliformes fécaux

Action 1.1.4 Mettre en place un suivi de l'efficacité des installations septiques

L'intitulé de cette action a été modifié.

→ Mettre en place un mécanisme de suivi de l'efficacité des installations septiques

Action 1.4.1 Finaliser le retrait des animaux des cours d'eau

Action 1.4.2 Sensibiliser les producteurs agricoles à un bon entretien des clôtures et des abreuvoirs

Pour ces deux actions, les cibles à atteindre ont été modifiées. Elles sont maintenant à 100% des éleveurs bovins.

ORIENTATION 3 : MAINTENIR L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES, RIVERAINS ET HUMIDES

Objectif 3.4 Conserver et mettre en valeur les habitats aquatiques, riverains et humides

Action 3.4.1 Mettre en valeur des sites d'intérêt pour la population

Cette action a été supprimée et remplacée par deux autres.

→ Créer un répertoire des milieux humides et le publier

Le répertoire comprendra une description des principaux intérêts, de la faune et de la flore ainsi que l'accessibilité du site. L'objectif est de présenter une « Route des milieux humides » pour la population.

→ Faire un portrait des milieux qui ont déjà été mis en valeur et mettre en place un programme de suivi de ces milieux

Action 3.4.2 Promouvoir les guides de bonnes pratiques d'aménagement à proximité d'un lac, d'un cours d'eau et d'un milieu humide auprès des riverains et des entrepreneurs

L'indicateur de suivi de l'action a été modifié : nombre d'organisations qui rendent les guides de bonnes pratiques disponibles. La cible proposée est de 15 organisations.

Action 3.4.3 Sensibiliser l'ensemble des acteurs de l'eau et la population à la conservation des milieux humides

L'indicateur de suivi de l'action a été remplacé par un double indicateur :

Nombre de médias dans lesquels des articles de sensibilisation sur les milieux humides seront présentés, avec une cible de 20 médias par an.

Nombre de classes ayant participé à une activité de sensibilisation sur les milieux humides.

Objectif 3.1 Évaluer et restaurer les habitats aquatiques et riverains ainsi que les milieux humides dégradés

Action 3.1.3 Créer un comité de sauvegarde et de mise en valeur des milieux humides du Bôme de Saint-Méthode

Cette action a été supprimée.

